

“Accélérez votre innovation végétale !”

VEGEPOLYS VALLEY lance la 8^e édition de son concours dédié aux startup

Candidatures en ligne, à transmettre jusqu'au 15 novembre 2023



VEGEPOLYS VALLEY lance la 8^e édition de son concours dédié aux innovations en faveur de la production et des usages du végétal de demain. Le Pôle de compétitivité recueillera les candidatures des jeunes entreprises françaises (en cours de création ou moins de 24 mois) jusqu'au 15 novembre 2023.

Le 8 décembre, le jury attribuera quatre prix dotés d'aides de 10 000 €. Chaque lauréat bénéficiera d'un accompagnement opérationnel et stratégique par le pôle et ses partenaires afin de poursuivre le développement de son projet. Les lauréats pourront être notamment présentés sur les stands du Pôle lors de salons.

L'une de ces récompenses sera décernée par Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales, pour récompenser un projet particulièrement innovant apportant une solution aux enjeux de la filière française des oléoprotéagineux. Pour encourager la participation de startup issues du monde académique, un prix dédié pourra également être remis.

Pour cette 8^e édition, les porteurs de projets sont invités à explorer sept thèmes phares liés à :

La production de végétaux :

- **Nouvelles technologies pour les productions végétales** : produits ou services utilisant les nouvelles technologies (numérique, robotique, imagerie, big data, agriculture connectée...) au service d'une production végétale plus performante et plus respectueuse de l'environnement.
- **Innovation variétale et performances des semences et plants** : méthodologie accélérant la sélection, process favorisant la qualité des semences et des plants...
- **Santé du Végétal** : nouveaux concepts de produits de protection ou de biostimulation, outils pour améliorer leur efficacité, méthode de détection des pathogènes...

L'usage de végétaux :

- **Végétal urbain** : produits ou services pour la production de végétaux alimentaires ou le développement de végétaux en ville.
- **Nutrition-Prévention-Santé, Bien-Être, Cosmétique** : développement d'ingrédients ou de produits d'origine végétale à visée nutrition-prévention-santé, cosmétique, bien-être ou services associés.
- **Végétal pour l'alimentation humaine et animale** : nouveaux aliments à base de végétaux, nouveaux process de transformation, de conservation, de valorisation des co-produits, ou améliorant la qualité des produits, nouveaux services...
- **Agromatériaux et Biotransformation** : nouvelles applications du végétal et des co-produits végétaux...

Jeudi 7 décembre, 12 candidats présélectionnés bénéficieront d'une journée d'accompagnement collective durant laquelle ils se prépareront **à l'étape finale programmée le lendemain, vendredi 8 décembre. Ils défendront alors leur projet, le temps d'un « pitch » de 5 minutes devant le jury composé d'experts et de partenaires du concours. La remise des prix aura lieu cette année à 16h30 à la fin du "Carrefour des adhérents" qui portera sur la prospective et les financements.**

Cécile Abalain, Directrice Technique Innovation de VEGEPOLYS VALLEY détaille les critères qui permettront de départager les dossiers : *"Les projets seront sélectionnés selon leur caractère innovant, la pertinence de leur proposition pour la production ou les usages du végétal, ainsi que leur potentiel économique et leur faisabilité. De plus, comme une startup est avant tout un projet humain, la crédibilité de l'équipe candidate sera également un critère essentiel. Enfin, les candidats devront être capables de présenter leur initiative de manière percutante afin de séduire le jury."*

Des aides financières et un réseau mobilisé pour accompagner les lauréats

Les lauréats seront récompensés de quatre prix, dotés d'aides de 10 000€, à valoir sur des études (marchés, études techniques, design, etc.). Ces dernières seront assorties d'un accompagnement opérationnel et stratégique proposé par VEGEPOLYS VALLEY : suivi régulier par un chargé de mission, mises en relation avec le réseau du Pôle, communication, présentation à l'occasion de salons tels que le SIVAL, le Salon du végétal....

Le concours prévoit également **des suivis spécifiques proposés par les partenaires** :

- **le lauréat du “Prix Terres Univia”** bénéficiera d'un accompagnement de l'interprofession ou de son Institut Technique (apport d'expertise technique et marché, mise en relation avec les professionnels et experts, etc.) ;
- **Angers Technopole, le réseaux des technopoles bretonnes, BUSI Clermont Auvergne Innovation, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et le Biopôle Clermont Limagne** proposeront un accompagnement à la création d'entreprise, en fonction de la localisation du projet soutenu (Pays de la Loire, Bretagne, Centre-Val de Loire, et Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- Si l'innovation est liée à un objet connecté, 3 mois d'abonnement « maker » incluant une réunion de conseil gratuite (accès au coworking et au parc de prototypage - sur réservation) seront **offerts par We Network** (limité à 2 dotations).

Parmi les autres formes d'accompagnement individualisé qui pourront être proposées : accès aux labels Agri'O et Hi-France pour faciliter les levées de fonds, mise en contact avec des financeurs privés, parrainage d'entrepreneurs du réseau, support des banques partenaires, etc.

Un soutien financier et stratégique qui constitue un véritable tremplin pour une jeune entreprise

Depuis 2016, le concours a permis d'accompagner les projets de 29 jeunes pousses. En décembre 2022, cinq porteurs de projets avaient été récompensés et sont accompagnés en 2023 :

Auxoway (Paris, 75) : une technologie de traitement de semences par des plasmas froids afin d'améliorer leur germination et d'éliminer les pathogènes.

Tropicalthèque (Paris, 75) : développement et commercialisation d'actifs issus de la pharmacopée gabonaise.

My Forêt (Royat, 63) : création de mini-forêts sur-mesure, pour des collectivités territoriales, des acteurs institutionnels et des entreprises dans l'objectif de bâtir des îlots de résilience destinés à lutter activement contre le réchauffement climatique

Aqualeaves (Angers, 49) : création d'un écosystème de capteurs et d'outils permettant de piloter l'irrigation avec une grande précision, en réponse aux crises hydriques de plus en plus fréquentes.

Les Fertilisateurs (Lyon, 69) : service de collecte et de valorisation de l'urine pour les entreprises, dans l'objectif de produire un engrais.

<https://www.vegepolys-valley.eu/concours-vegepolys-valley/laureats-precedents/>

Contact presse : Agence Oxygen
Corentin Brichon - 06 65 31 29 20 | corentin.b@oxygen-rp.com